

Écrit par le 26 novembre 2024

Olivier Campos prend la tête de l'activité Eau de Veolia Provence

Auparavant directeur du Territoire Bouches-du-Rhône Val de Durance, [Olivier Campos](#) succède à [Louis Perot](#) sur le département du Vaucluse. Il prend donc la direction de l'activité Eau du Territoire Provence qui regroupe les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et une partie du Gard.

Chez Veolia depuis plus de 20 ans, Olivier Campos a occupé des postes aussi bien dans le domaine de l'industrie qu'au service des collectivités en tant que directeur d'agence, directeur des opérations ou responsable d'exploitation.

« Dans le Territoire Provence, comme ailleurs, les activités de Veolia sont au cœur de la transformation écologique, explique celui qui réside en Vaucluse depuis 1999 et qui a la volonté de contribuer aux grands projets de transition écologique dans un territoire auquel il est très attaché au territoire. Nous mettons en œuvre des solutions pour préserver les ressources en eau et produire une énergie locale, renouvelable et décarbonée. C'est notamment le cas avec la construction de l'Unité de méthanisation sur la station de traitement des eaux usées des communes d'Avignon, Le Pontet, Villeneuve-lès-Avignon et les Angles, qui permettra de produire dès 2022, 6 000 MWh de biométhane par an, soit l'équivalent de 2000 habitants chauffés. »

Dans le territoire Provence, Veolia regroupe 125 collaborateurs et dessert plus de 66 500 habitants.

Un nouveau directeur pour l'ONF Midi-Méditerranée

[Hervé Houin](#) devient le nouveau directeur de [l'ONF \(Office nationale des forêts\) Midi-Méditerranée](#). Ce dernier remplace [Olivier Rousset](#) qui a été nommé directeur adjoint de [l'ONF](#).

Ecrit par le 26 novembre 2024

Auparavant en poste à la direction territoriale Rhône-Alpes de l'ONF de 2013 à 2020, Hervé Houin a notamment assuré le pilotage de la nouvelle direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes créée le 1^{er} janvier 2017. Cette direction territoriale est constituée de 5 agences territoriales et 3 agences spécialisées.

De 2007 à 2013, il a occupé les fonctions de directeur régional sur l'île de la Réunion. Ayant débuté sa carrière au sein de l'ONF en 1992 en tant qu'ingénieur du génie rural des eaux et forêt, il était alors l'adjoint du directeur départemental de la Meuse. En Lorraine en 1997, ce dernier devient chef de sa division à Sarrebourg avant de changer de région en 2001 pour être nommé directeur d'agence en Haute-Savoie. En 2004, il décide ensuite de faire son retour en Lorraine où il sera directeur de l'agence d'Epinal dans les Vosges jusqu'en 2007.

28% des forêts françaises

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques en France. L'Office assure les missions de production de bois, de protection de l'environnement et d'accueil du public. L'organisme réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Pour sa part, la direction Midi- Méditerranée a en charge 1,35 million d'hectares de forêts publiques, soit 28% des surfaces de la métropole (dont 704 248 ha en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 646 732 ha en Occitanie). Cette direction régionale dispose d'un effectif de 1 514 agents (dont 982 fonctionnaires et contractuels, 465 ouvriers forestiers et 67 emplois aidés) générant un chiffre d'affaires de 71,66M€ en 2019.

Pierre-Gabriel Razet

1^{re} convention rénovation énergétique du département pour Pays des Sorgues/Monts de Vaucluse

La [Communauté de Commune Pays des Sorgues Monts de Vaucluse \(CCPSMV\)](#) vient de signer la première convention du département avec [l'Agence locale de la transition énergétique \(Alte\)](#).

Ecrit par le 26 novembre 2024

Dans ce cadre, l'intercommunalité va participer au Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (Sare) « pour le renforcement de l'information et l'accompagnement des citoyens dans leur parcours de rénovation de leur patrimoine bâti ». Ce programme s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé entre la CCPSMV et la Alte depuis 2016.

Accélérer la rénovation des logements et locaux d'entreprises

Le 'Sare' cible non seulement l'information et l'accompagnement des ménages et du petit tertiaire, mais également l'animation de la filière professionnelle pour développer une offre de qualité. Il est financé à 50% par la CCPSMV et à 50% grâce à des certificats d'économie d'énergie (CEE2).

Les moyens mobilisés par la convention vont permettre un accompagnement approfondi des projets de rénovation énergétique. Un progrès concret pour les ménages et petites entreprises de la CCPSMV qui souhaiteraient engager des travaux de rénovation pour diminuer leur facture d'énergie. En effet, les logements et locaux constituent le deuxième poste d'émission de gaz à effet de serre derrière les transports.

120 000 € sur 3 ans

En place à l'Isle-sur-la-Sorgue et au Thor depuis 'l'Espace Info énergie' de la CCPSMV, déjà animé par la Alte, devient maintenant 'l'Espace conseil Faire (Faciliter, accompagner, informer pour la rénovation énergétique)'.

« Aujourd'hui, la création de ce service public de conseil pour la rénovation énergétique doit permettre de soutenir et d'enrichir les actions menées historiquement par les conseillers de l'Alte en matière d'animation des guichets d'information, de sensibilisation du grand public et d'actions dans ces domaines », explique la CCPSMV.

Pour cela, la Communauté de communes a adopté un budget en forte hausse, passant de 12 000€ à 121 471€ sur ces 3 ans.

« Ce financement vise à renforcer la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments existants, assurer un parcours complet d'accompagnement pour les propriétaires et consolider les dispositifs territoriaux existants. »

Permanences Espace conseil Faire

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre habitation, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous lors des permanences :

- À l'Isle-sur-la-Sorgue, tous les 1ers vendredis du mois de 14h à 17h, dans les locaux de la CCPSMV (350 avenue de la Petite Marine - 84 800 L'Isle sur la Sorgue).
- Au Thor, tous les 3èmes mardis du mois de 14h à 17h, en mairie.
- À Châteauneuf de Gadagne.

La prise de rendez-vous se fait par mail : infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18 :

Ecrit par le 26 novembre 2024

- le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h
- le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h
- le 3^e mardi du mois de 9h à 12h

Vous avez des questions ne nécessitant pas un rendez-vous, posez les par mail : infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18 (aux horaires ci-dessus).

La CNR nomme une responsable des affaires institutionnelles

Bernadette Laclais, ancienne députée de Savoie, rejoint le pôle institutionnel de la [CNR \(Compagnie nationale du Rhône\)](#) dirigé par Thomas San Marco, délégué général.

Cette spécialiste des stratégies territoriales de développement aura pour mission « d’inscrire la transition écologique en développant des projets d’aménagement cohérents avec les territoires au plus proche des besoins des bassins de vie et de leurs communautés ».

En effet, la CNR, premier producteur français d’énergie exclusivement renouvelable (eau, vent, soleil) s’est donnée pour objectif de mettre la transition écologique à la portée des collectivités territoriales via des projets d’aménagement dans les domaines de l’énergie, de la navigation et de l’irrigation. C’est dans ce cadre que Bernadette Laclais, diplômée de l’Institut d’études politiques de Grenoble et de l’institut d’urbanisme de Grenoble, aura pour but d’apporter toute son expérience pour garantir le lien entre les besoins d’aménagements territoriaux et le fonctionnement des institutions locales et nationales.

En charge du Rhône depuis 1934

Egalement première femme élue maire de Chambéry en 2017, vice-présidente de la région Rhône-Alpes de 2004 à 2012 elle a été députée de la Savoie entre 2012 et 2017. Mandat pendant lequel elle travaillera à la préparation de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Parallèlement, elle s’est aussi investie au sein de [Centre-ville en mouvement](#), réseau visant à soutenir la redynamisation des centres urbains et de leur articulation avec leurs périphéries dont elle a été présidente.

Pour rappel la CNR assure la gestion du Rhône dans le cadre d’une concession lui attribuant depuis 1934 la charge des centrales hydroélectriques et autres infrastructures (19 barrages, 14 écluses à grand gabarit dont celles de Bollène, de Caderousse, d’Avignon et de Beaucaire, une cinquantaine de parcs éoliens et une vingtaine de centrales photovoltaïques), la navigation, l’irrigation ainsi que le contrôle des berges du Fleuve-roi. A ce titre, elle assure ainsi la construction et l’entretien de 400 km d’endiguements et de digues.

(Vidéos) Avignon, Volubilis annonce que 2021 sera l'année de la pierre sèche et de l'eau



Volubilis, l'association qui révolutionne la pensée sur l'environnement, propose conférences, rencontres et ateliers sur l'aménagement des territoires, l'urbanisme, les paysages et l'architecture. L'asso qui tord le cou aux clivages réunit chercheurs, enseignants, élus, entrepreneurs, artistes et habitants. Pour en savoir plus, voir les vidéos en fin d'article.

Conférence

Ariella Masbougni est architecte-urbaniste, inspectrice générale du Conseil Général de l'environnement et du développement durable jusqu'en 2016, grand prix de l'urbanisme en 2016. Elle crée et anime les ateliers projets urbains, lieux d'échanges et de capitalisation des bonnes pratiques dont l'objectif est de repérer et faire connaître les innovations. Cette intervention a lieu dans le cadre du cycle de conférences 'Femmes et paysage en Méditerranée'. Inscription possible avant 18h le jour J. Jeudi 25 mars Ariella Masbougni, architecte-urbaniste dévoilera bonnes pratiques et innovation en vision conférence de 18h30 à 20h. Visioconférence sur inscription ici [Inscription Femmes et paysage en Méditerranée \(google.com\)](https://www.google.com)

Écrit par le 26 novembre 2024

Au programme

Sont également prévus des ateliers in situ : ateliers de terrains, visites de chantier et rencontres avec des professionnels. Un laboratoire citoyen de paysage a même été initié l'an passé et se poursuivra sur les questions de transition de la Plaine des Sorgues.

Les actions thématiques

Un projet de coopération euro-méditerranéen entre la France et la Croatie a vu le jour sur les savoir-faire de la pierre sèche, tandis que les Rencontres méditerranéennes auront lieu à l'automne prochain avec un temps de partage, de découvertes de projets innovants, de discussions entre professionnels, chercheurs, artistes et grand public.

Volubilis

L'ONG Volubilis (Organisation non gouvernementale) est un réseau euro-méditerranéen pour la ville et les paysages, dont le siège social se situe à Avignon. L'association loi 1901 œuvre à tisser des liens de culture, d'amitié et de partage de connaissances entre les hommes et les territoires d'Europe et de Méditerranée sur les questions de la ville et des paysages contemporains.

Renouveler la pensée et dépasser les clivages

Ayant pour vocation d'approfondir un champ de réflexion et de renouveler la pensée, Volubilis contribue à l'initiation, la sensibilisation et la formation des élus, professionnels et citoyens, curieux et passionnés, autour d'une approche pluriculturelle permettant de dépasser les clivages entre science et art, nature et culture, connaissance et action, sensibilité et savoir, sur un territoire aussi vaste que le pourtour méditerranéen.

Des centaines d'acteurs mobilisés

Volubilis mobilise, chaque année, un réseau de plusieurs centaines d'acteurs, qu'ils soient élus, professionnels ou citoyens, passionnés par les questions d'aménagement des territoires, de l'urbanisme, des paysages, de l'architecture et de l'environnement.

Des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes, des habitants...

Le réseau est constitué de chercheurs, enseignants, agents territoriaux, entrepreneurs, représentants associatifs, artistes : plasticiens, photographes, comédiens, musiciens, habitants...

Toujours innover, tracer le chemin d'un généreux futur

L'innovation y tenant une place de choix, Volubilis centre, pour un ou deux ans, l'ensemble de ses missions sur un thème émergent et novateur, en développant des actions qui permettent de véritables décroissements interdisciplinaires et intergénérationnels.

Agrément régional de protection de l'environnement

L'ONG Volubilis possède agrément régional de protection de l'environnement dès 2014. Membre du réseau des Clubs Français de l'Unesco depuis 2017, Volubilis est également positionnée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur comme Centre de Ressources Régional pour les paysages, l'environnement et l'aménagement des territoires.

Écrit par le 26 novembre 2024

Les infos pratiques

Volubilis. 8, rue Frédéric Mistral. 84 000 Avignon. 04 32 76 24 66 ; contact@volubilis.org
<https://www.volubilis.org/>

Vidéos

Pour en savoir plus vidéo sur l'Atelier étudiant pour un éco-festival. La vidéo des impressions des étudiantes sur cette semaine avignonnaise d'atelier pédagogique pour un éco festival est disponible [ici](#)

Visioconférence avec Véronique Mure

La première conférence à distance du cycle «Femmes et paysages en Méditerranée» est maintenant disponible en rediffusion

Rencontres

Rencontres Euro-Méditerranéennes-Paysages sonores

Fournès : les verts à l'assaut du projet d'Amazon

Ecrit par le 26 novembre 2024



Plusieurs associations écologistes manifesteront demain sur le site de Fournès où Amazon souhaite construire un centre de tri de colis de 38 800 m². Les opposants au géant américain de la vente en ligne entendent planter 1 000 arbres sur ces terres agricoles gardoises en friche afin de protester contre ce projet situé à 4,6 km du Pont du Gard.

A l'appel de nombreuses associations et partis politiques écologistes*, les opposants contre le projet de centre de tri de colis qu'Amazon souhaite implanter à Fournès manifesteront demain à partir de 10h. Jusqu'à 14h, ces derniers ont prévu de planter et semer 1 000 arbres sur ces terres agricoles gardoises en friche situées le long de l'autoroute A9, près de la sortie de Remoulins. Au programme également : prises de parole des représentants des organisations en lutte, pique-nique, chaîne humaine symbolique... Avec cette action, les organisateurs entendent dénoncer la création d'un entrepôt XXL (l'équivalent de 2 stades de France) de 38 800 m² sur un site de 13,7 hectares se trouvant à moins de 5 kilomètres du Pont du Gard.

3 000 véhicules par jour

Depuis son annonce en 2018, ce projet logistique suscite une véritable levée de bouclier. Plusieurs recours ont été déposés à son encontre et une plainte pour 'prise illégale d'intérêt' a même été déposée. Autre sujets d'achoppement : le trafic routier résultant de cette implantation du géant américain de la distribution en ligne. A ce jour, il est évoqué des rotations quotidiennes de l'ordre de 550 poids lourds et 2 500 véhicules légers, 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Enfin, outre l'impact environnemental les détracteurs mettent également en avant les conséquences de l'activité d'Amazon sur l'emploi. En effet, si la création

Écrit par le 26 novembre 2024

de cette plateforme devrait permettre la création de 150 à 200 emplois directs une étude de Mounir Mahjoubi, ex-secrétaire d'Etat au Numérique, estime que pour chaque poste créé par Amazon 2,2 emplois sont détruit dans les commerces de proximité.

**Organisé par Attac France, Les Amis de la Terre France, Anv-Cop21 Montpellier, ADERE, Confédération Paysanne 30, Solidaires 30, Primavera avec le soutien d'Europe Écologie-Les Verts et l'ensemble des partis écologistes (AEI, GE, MDP, CAP 21).*

Environnement : Avignon décroche une troisième fleur



Le label des Villes et villages fleuris vient de décerner une troisième fleur à la [Ville d'Avignon](#) pour son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.

Ecrit par le 26 novembre 2024

Après l'obtention de la 1^{ère} fleur en 2013 puis d'une seconde en 2016, les inspecteurs de Villes et villages fleuris s'étaient rendus une nouvelle fois dans la cité des papes en septembre 2019 pour inspecter les récents aménagements opérés par la Ville comme la Plaine des sports (qui compte 200 arbres et 15 000 végétaux), l'enfouissement des déchets (127 sites pour près de 400 colonnes enterrées dont 111 de tri sélectif), le verger Urbain V ou les aménagements floraux réalisés de part et d'autre. Parmi les critères pris en compte par le jury on retrouve la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Visiblement sensible aux actions menées ces dernières années par la municipalité dans la mise en œuvre de projets en lien avec les enjeux environnementaux et le développement durable (l'aménagement de la voie verte du tour des remparts, le développement des modes de déplacements doux, les jardins du Pape, la fête du vélo et des mobilités, etc.), le jury vient d'offrir à la Ville sa troisième fleur.

« L'attribution d'une troisième fleur marque la confirmation d'une volonté toujours plus grande de faire entrer la nature dans la ville, déclare la maire d'Avignon Cécile Helle. En 2021, nous allons déployer tous les moyens pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous travaillons en partenariat avec trois de nos écoles pour végétaliser les cours et gagner ainsi quelques degrés de fraîcheur. De même, chaque aménagement urbain est pensé au prisme de la place du végétal ; nous serons d'ailleurs dans quelques semaines parmi la trentaine de villes en France à se doter d'une charte de l'arbre. C'est la même ambition qui prévaut cette année à l'élaboration, en étroite concertation avec la population, d'un plan local pour le climat. »

Parc du Luberon : inquiétudes devant la recrudescence de la circulation hors-piste

Ecrit par le 26 novembre 2024



Avec l'arrivée de la neige, le [Parc naturel régional du Luberon](#) a constaté une forte augmentation de la circulation d'engins terrestres motorisés de loisirs dans les espaces naturels, et notamment sur les crêtes du Grand Luberon.

Dans un communiqué, le Parc du Luberon souhaite rappeler qu'afin de concilier activités humaines et protection de la nature, « la circulation des véhicules terrestres motorisés dans les espaces naturels est réglementée en France depuis 1991. Toute pratique du hors-piste est ainsi strictement interdite. En Luberon, depuis l'arrêté préfectoral modifié du 8 janvier 2007, seuls les personnels en mission de service public, les propriétaires et ayants droit (sur les terrains leur appartenant ou pour accéder à leur propriété) et les détenteurs d'une dérogation d'accès au territoire de chasse peuvent circuler en véhicule terrestre motorisé sur les pistes et chemins des massifs du Petit Luberon, du Grand Luberon et de Saint-Sépulcre. »

Cette régulation vise à préserver les écosystèmes fragiles, le patrimoine naturel commun que sont les paysages et les sites, la faune et la flore. Le Parc du Luberon demande une grande vigilance quant au respect de la réglementation et invite chacun à se renseigner au préalable en mairie ou sous-préfecture en cas de doute sur l'ouverture à la circulation d'une voie.

Les parcs d'activités vauclusiens champions régionaux de l'environnement



7 parcs d'activité vauclusiens figurent parmi les 12 primés à l'occasion de la 3^e édition du label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d'aménagement, de gestion et d'animation durables des parcs de la région.

L'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) vient de dévoiler le palmarès de la 3^e édition des labels Parc+. Cette récompense vise à mettre en avant les parcs d'activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ».

Pour cette édition, 6 parcs ont été labellisés : 3 au 'niveau 2' (le plus élevé), dont ceux d'Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situés dans la zone d'Agroparc. Le 3^e se trouve à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs ont aussi obtenu le 'niveau 1' à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

Écrit par le 26 novembre 2024

Qualité architecturale

La double candidature avignonnaise semble avoir séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions sont accompagnées par un architecte conseil et un comité valide les permis avant le démarrage des travaux. »

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) semble avoir été encore des éléments déterminants dans l'obtention du niveau 2.

Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs ont également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situent en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol).

« Nul doute que l'engagement de ces parcs se transformera en labellisation dans les années à venir, assure le jury de l'Arbe qui, là aussi, a tenu à souligner la qualité 'des aménagements paysagers, l'accessibilité réfléchie avec les dessertes de transports en commun, des cheminements doux reliant le parc d'activités au centre-village, la gestion des eaux pluviales en techniques alternatives, l'intégration paysagère de bassins de rétention, l'installation de panneaux photovoltaïques, la sensibilisation et la protection de la biodiversité...'

En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (l'an dernier) avait déjà été distingués par l'Arbe.